



J. VAN HEMELEN
ORGANISME DE CONTROLE

013827

- 1652 ALSEMBERG, Halsendallaan 5
Tel. (02) 380 52 71
Fax (02) 380 89 86
- 8500 COURTRAI, Meensestraat 41
Tel. (056) 35 76 76
Fax (056) 35 68 87

PROCES-VERBAL DE L'EXAMEN DE CONFORMITE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE

conformément les prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

Installations de : D'ARONDEL
 Adresse de l'installation : CLOS DU BOIS SAUVAGE, 24 WANTHIER BRAINE
 Installateur : SUBA BREGAN BOEKHOUT 300 PERK
 - N° de T.V.A. :
 - ou N° carte d'identité : Date et lieu d'émission :
 Type de l'installation : N.F. B. Distributeur : ELECTROBEL
 Agent visiteur : ROOFTHOOF Date de la visite : 11.6.198

- Tension nominale :	<u>220V</u>	- Description des circuits terminaux :	
- Section câble d'entrée	<u>-</u>		
- Protection générale	<u>-</u>	<u>2 mono 1.5 n at 16 A</u>	
- Type d'interrupteur-sectionneur général			
- Type de prise(s) de terre	<u>branche</u>	<u>10 mono 2.5 n at 16 A</u>	
- Résistance de la prise de terre	<u>2 n</u>		
- Résistance d'isolement général	<u>10 M n</u>	<u>1 mono 1.5 n parallel at 3 20</u>	
- Nombre de tableaux et circuits terminaux	<u>1/13</u>		
- Interrupteur différentiel général	<u>400.0,30</u>		
- Interrupteur différentiel supplémentaire	<u>400.0,030</u>		

- Les dispositifs de protection à courant différentiel sont en rapport avec la résistance de dispersion de la prise de terre
- Les dispositifs de protection contre les surintensités sont en rapport avec les sections qu'ils protègent
- Appareils de chauffage :

INFRACTIONS CONSTATEES

me cant

SEDILEC

DATE :
VISA DELALIEUX Ch.

L'installation électrique est conforme aux prescriptions précitées; l'interrupteur différentiel général a été plombé et le schéma unifilaire a été visé.

Prochaine visite de contrôle au plus tard le 11/6/2023

AGENT visiteur

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

1. Le procès-verbal de visite doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique.
2. Toute modification de l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier.
3. Le Ministère des Affaires Economiques, Direction Energie Electrique, doit être avisé

Compartiment réservé au distributeur :

N° Client :

Bois Sauvage 27 - Certificat de contrôle électrique

